

Paris, le 8 octobre 2024



PREFECTURE DU VAL-DE-MARNE
Madame la Préfète
Madame Sophie THIBAUT
21-29 avenue du Général de Gaulle
94038 CRETEIL Cedex

21 OCT. 2024

N/ Réf. : 2024_ST_235_PS_LB

Affaire suivie par Elise CHAPPAZ

**Objet : DUP par RTE pour la construction de deux liaisons
souterraines à 225 000 volts
Avis de la Chambre d'agriculture de Région Ile-de-France**

Madame la Préfète,

Notre Compagnie a reçu pour avis, le 23 août 2024, le dossier de demande de déclaration d'utilité publique par RTE pour la construction de deux liaisons souterraines à 225 000 volts visant à raccorder le nouveau poste électrique dit « Bâtisseurs » de Crosne (91) à partir de la ligne aéro-souterraine 225 000 volts Morbras - Villeneuve-Saint-Georges.

Après examen, à ce stade de la procédure, le dossier n'appelle pas d'observations de notre part.

Cependant, concernant la réalisation du projet, il conviendra notamment d'organiser la concertation avec le ou les exploitants agricoles concernés pour permettre une bonne exécution des travaux sans compromettre l'activité agricole et prévoir une remise en état des sols la meilleure possible.

Je vous prie de croire, Madame la Préfète, en l'expression de ma haute considération.

Le Président,

Christophe HILLAIRET

✓ Certified by  yousign